TRAIL TAFARAY

RÈGLEMENT OFFICIEL INTERNE — 2ÈME ÉDITION 2026
Dimanche 25 octobre 2026 • Salazana, Commune d’Anjeva • Association Trail Tafaray

Le présent règlement fixe les conditions d’inscription, de participation, de sécurité, de classement et de respect de l’environnement applicables à l’édition 2026 du TRAIL TAFARAY.

1. Organisation et identification de l’épreuve

Le TRAIL TAFARAY est organisé par l’ASSOCIATION TRAIL TAFARAY. L’édition 2026 se déroule le dimanche 25 octobre 2026, avec départs et arrivées au terrain de football de Salazana, dans la Commune d’Anjeva. Les quatre épreuves sont individuelles, disputées en une seule étape et sur des parcours balisés de trail en milieu naturel.

2. Les quatre épreuves et l’esprit des parcours

Le TRAIL TAFARAY ne se résume pas à une succession de kilomètres et de dénivelés. Les parcours traversent des villages, des chemins ruraux, des terres cultivées et des paysages où la vie quotidienne des habitants accompagne les coureurs. Chaque boucle invite à courir avec respect : respect du terrain, des cultures, des propriétés, des habitants et de l’histoire des lieux.

3. Zaza Tafaray — 5 km

Parcours familial au départ de Salazana, avec passage par Faliary et retour à Salazana. Très facile, cette épreuve est pensée comme une première rencontre avec l’esprit du trail. L’objectif est avant tout de partager, découvrir et prendre goût à la nature. Épreuve destinée aux enfants de 5 à 12 ans inclus. Autorisation parentale obligatoire.

4. Trail Découverte — 12 km

Environ 514 m de dénivelé positif. Parcours : Salazana → Fandana → Ambohimamory → Ampahimasina → Salazana. Barrière horaire : 5 heures. Poste de contrôle au km 8. Cette distance constitue une véritable porte d’entrée vers le trail en montagne et privilégie la découverte, la régularité et le plaisir de courir au contact du paysage.

5. Trail Endurance — 25 km

Boucle d’environ 25 km, avec environ 1 300 m de dénivelé positif et 1 300 m de dénivelé négatif. Parcours : Salazana → Fandana → Ambohimamory → Ampahimasina → Ambohitrombalahy → Ambatomalaza → Ambatomalaza Be → Imerikasinina → Salazana. Barrière horaire : 7 heures. Postes de contrôle aux environs des km 8 et 16.
Épreuve ouverte aux participants âgés d’au moins 17 ans révolus à la date du 25 octobre 2026. Tout participant mineur doit fournir une autorisation écrite de son représentant légal et respecter les éventuelles mesures particulières de sécurité décidées par l’organisation.

6. Trail Intense — 35 km

Environ 1 800 m de dénivelé positif. Parcours passant notamment par Fandana, Ambohitrombalahy, Namehana, Ambohitrandriana, Ambatomalaza et Imerikasinina, avec arrivée à Salazana. Barrière horaire : 9 heures.
Épreuve réservée aux participants âgés d’au moins 18 ans révolus à la date du 25 octobre 2026.

7. Accès au site et transport

Les concurrents rejoignent le site de Salazana par leurs propres moyens. Une navette peut être proposée par l’organisation ; ses horaires, points de départ et conditions seront communiqués ultérieurement.

8. Conditions de participation et inscriptions

• Être régulièrement inscrit selon les modalités et délais fixés par l’organisation et disposer d’un dossard officiel.
• Respecter l’âge minimum et les conditions d’accès propres à chaque parcours.
• Pour tout participant mineur, présenter une autorisation écrite du représentant légal. L’organisation peut exiger la présence ou l’accompagnement d’un adulte pour les plus jeunes participants.
• Présenter un justificatif d’aptitude à la pratique de la course à pied en compétition conforme à la réglementation applicable à la date de l’épreuve. À défaut de texte local spécifique communiqué par l’organisateur, l’organisation pourra demander un certificat médical récent de non-contre-indication.
• Accepter sans réserve le présent règlement et les consignes des organisateurs, bénévoles, signaleurs et personnels de sécurité.

9. Équipement obligatoire

Chaque concurrent doit disposer au minimum de : sac à dos ou ceinture de trail adaptée ; réserve d'eau d'au moins 1 litre ; gobelet personnel réutilisable ; sifflet ; téléphone portable chargé avec le numéro de l'organisation enregistré ; vêtements et protections adaptés aux conditions météorologiques et au terrain ; dossard visible et correctement fixé pendant toute la course.
Selon les prévisions météorologiques ou l'état du terrain, l'organisation peut renforcer ou modifier temporairement la liste du matériel obligatoire. Toute modification sera communiquée avant le départ ou lors du briefing.

10. Départs, balisage, contrôle et barrières horaires

Les départs et arrivées sont situés au terrain de football de Salazana. Les concurrents doivent impérativement suivre le balisage et respecter les indications des signaleurs. Le dépassement d'une barrière horaire entraîne la mise hors course. L'organisation peut modifier, neutraliser ou interrompre une épreuve en cas de conditions météorologiques, d'incident, de problème de sécurité ou de force majeure.

11. Sécurité, secours et abandon

Des moyens de secours et des bénévoles sont répartis sur le parcours selon le dispositif de sécurité défini par l'organisation. Les concurrents doivent respecter les consignes des secouristes, signaleurs, serre-files et responsables de course. En cas d'abandon, le coureur doit prévenir l'organisation dès que possible et rejoindre le poste de contrôle ou le point de sécurité le plus proche, sauf impossibilité liée à son état. Tout concurrent en difficulté doit signaler sa situation et porter assistance à une personne en danger dans la mesure de ses possibilités.

12. Ravitaillement et autonomie alimentaire

Le principe des épreuves est l'autonomie partielle. Des boissons et ravitaillements de type course à pied peuvent être disponibles aux postes définis par l'organisation. Chaque participant reste responsable de sa stratégie d'hydratation et d'alimentation et doit transporter les réserves nécessaires à son effort. Les déchets doivent être déposés dans les zones prévues à cet effet.

13. Respect de l'environnement, des propriétés et des villages traversés

Les participants s'engagent à préserver l'environnement et la tranquillité des villages traversés. Il est strictement interdit de jeter ou d'abandonner des déchets sur le parcours. Chaque coureur doit rester sur l'itinéraire balisé et respecter les cultures, propriétés privées, habitants, animaux, faune et flore. Tout acte volontaire de dégradation de l'environnement ou de nuisance envers les riverains peut entraîner une pénalité ou une disqualification.

14. Classements et récompenses

Un classement scratch Hommes et un classement scratch Femmes sont établis pour chaque épreuve chronométrée. Des classements par catégories d'âge peuvent être établis, sauf pour le 5 km Zaza Tafaray, lorsque le nombre de participants le permet.
Les récompenses sont attribuées aux trois premiers de chaque catégorie Hommes et Femmes annoncée par l'organisation. Une médaille Finisher est remise aux concurrents ayant terminé leur épreuve dans les conditions réglementaires et dans le temps imparti. Un T-shirt Finisher est remis aux concurrents concernés, à l'exception du 5 km Zaza Tafaray. En cas d'égalité, le classement est départagé selon le temps officiel enregistré par le chronométrage.

15. Catégories d'âge et épreuves autorisées — saison 2026–2027

L'âge retenu pour l'édition 2026 est celui effectivement atteint au 25 octobre 2026. Les catégories Hommes/Femmes utilisent les mêmes tranches d'âge. L'année de naissance ci-dessous est indicative ; en cas de divergence, l'âge effectivement atteint à la date de la course prévaut.

Catégorie	Code H/F	Année de naissance indicative	Âge au 25/10/2026	5 km	12 km	25 km	35 km	Condition
Zaza Tafaray	ZTH / ZTF	2014–2021*	5–12 ans	Oui	Non	Non	Non	Autorisation parentale obligatoire
Cadets	CAH / CAF	2009–2013*	13–17 ans	Oui	Oui	Oui, dès 17 ans révolus	Non	Autorisation parentale obligatoire si mineur
Juniors	JUH / JUF	2007–2008*	18–19 ans	Oui	Oui	Oui	Oui	—
Espoirs	ESH / ESF	2004–2006*	20–22 ans	Oui	Oui	Oui	Oui	—
Seniors	SEH / SEF	1994–2003*	23–32 ans	Oui	Oui	Oui	Oui	—

Catégorie	Code H/F	Année de naissance indicative	Âge au 25/10/2026	5 km	12 km	25 km	35 km	Condition
M0	M0H / M0F	1989–1993*	33–37 ans	Oui	Oui	Oui	Oui	—
Master 1	M1H / M1F	1984–1988*	38–42 ans	Oui	Oui	Oui	Oui	—
Master 2	M2H / M2F	1979–1983*	43–47 ans	Oui	Oui	Oui	Oui	—
Master 3	M3H / M3F	1974–1978*	48–52 ans	Oui	Oui	Oui	Oui	—
Master 4	M4H / M4F	1969–1973*	53–57 ans	Oui	Oui	Oui	Oui	—
Master 5	M5H / M5F	1964–1968 et avant*	58 ans et plus	Oui	Oui	Oui	Oui	—

* Les années de naissance sont indicatives et doivent être interprétées selon la date anniversaire de chaque participant au 25 octobre 2026.

Règles d'âge : Zaza Tafaray est réservé aux enfants de 5 à 12 ans inclus. Le Trail Endurance de 25 km est ouvert aux participants âgés d'au moins 17 ans révolus au 25 octobre 2026. Le Trail Intense de 35 km reste réservé aux participants âgés d'au moins 18 ans révolus à cette même date. Tout participant mineur autorisé sur une épreuve doit fournir une autorisation écrite de son représentant légal et respecter les éventuelles mesures particulières de sécurité décidées par l'organisation. En cas de divergence, l'âge effectivement atteint à la date de la course prévaut sur l'année de naissance indicative du tableau.

16. Sanctions et disqualification

Les infractions peuvent entraîner un avertissement, une pénalité, une mise hors course ou une disqualification : absence ou refus de présenter le matériel obligatoire, abandon de déchets, sortie volontaire du parcours, assistance extérieure non autorisée, fraude ou échange de dossard, comportement dangereux ou antisportif, refus d'obéir aux consignes de sécurité et non-respect d'un contrôle ou d'une barrière horaire. L'organisation peut disqualifier un concurrent après l'arrivée si une infraction est constatée ou signalée et vérifiée.

17. Assurance et responsabilité

L'organisation met en place une couverture de responsabilité civile conformément aux obligations applicables à l'événement. Chaque participant est responsable de sa propre assurance individuelle et de la validité de son aptitude à participer. Les participants sont responsables de leurs effets personnels ; l'organisation ne peut être tenue responsable des pertes, vols ou détériorations, sauf faute qui lui serait légalement imputable.

18. Droit à l'image et communication

La participation au TRAIL TAFARAY implique l'acceptation de pouvoir être photographié ou filmé pendant l'événement dans le cadre de la communication, de la promotion et de l'archivage de l'épreuve, sous réserve des droits et règles applicables. Pour les mineurs, l'autorisation du représentant légal est recueillie selon les modalités d'inscription.

19. Modification, annulation et force majeure

L'organisation peut modifier les parcours, horaires, points de contrôle, ravitaillements ou conditions de participation pour des raisons de sécurité, de météo, d'autorisation administrative, d'état des sentiers ou de force majeure. Si l'épreuve doit être interrompue ou annulée pour des raisons indépendantes de la volonté de l'organisateur, les modalités éventuelles de report, de remboursement ou de conservation des droits d'inscription seront communiquées par l'organisation.

20. Acceptation du règlement

L'inscription et la participation au TRAIL TAFARAY valent acceptation pleine et entière du présent règlement. Tout participant s'engage à respecter les consignes données avant, pendant et après la course par l'organisation et les personnes mandatées pour assurer la sécurité.

ASSOCIATION TRAIL TAFARAY
Règlement officiel interne — 2ème édition 2026